



Administrateurs de Biens

Conditions tarifaires

applicables au 01/04/2025



DEPUIS 1924

**BANQUE
DELUBAC & CIE**
EXPERTS ET INDÉPENDANTS

LA BANQUE DELUBAC & CIE À VOTRE SERVICE	3
--	----------

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE	4
OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE	
RELEVÉS DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	
PRESTATIONS DIVERSES	
COMPTES SÉPARÉS (SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES / AFUL / ASL)	

BANQUE À DISTANCE	7
--------------------------	----------

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	8
CARTES BANCAIRES	
MONÉTIQUE COMMERÇANTS	
VIREMENTS	
PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT	
CHÈQUES	
LETTRES-CHÈQUES	
EFFETS DE COMMERCE (BILLET À ORDRE ET LCR)	

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
COMMISSION D'INTERVENTION	
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
INCIDENTS DE PAIEMENT	

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	14
FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT	
AUTRES CRÉDITS	

OPÉRATIONS INTERNATIONALES	15
REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT	

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	16
ÉPARGNE BANCAIRE	

AUTRES SERVICES	17
CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE	
OPÉRATIONS DIVERSES	
DROIT AU COMPTE	

RÉSoudre UN LITIGE	18
---------------------------	-----------

LA BANQUE DELUBAC & CIE À VOTRE SERVICE

Forte d'une expertise et d'un savoir-faire de plus 30 années, Delubac Banque des Administrateurs de Biens a développé une gamme de services bancaires à forte valeur ajoutée pour les Cabinets d'administration de biens et les Syndics de copropriétés. Bénéficiez d'une forte réactivité opérationnelle et de conseils avisés grâce à notre excellente connaissance de votre secteur d'activité !



Un chargé d'affaires que vous pouvez contacter sur sa ligne directe



Une banque à distance accessible 24h/24 : www.edelubac.com
Protocole EBICS T/S ou SWIFTNet



www.delubac.com pour découvrir nos produits et services

Cette tarification s'applique aux professions réglementées de l'immobilier. Sauf mention particulière, nos tarifs sont à majorer de la TVA en vigueur (soit 20 % à la date de parution). En cas de modification du taux de TVA, les tarifs sont impactés à compter de la date d'application du nouveau taux de TVA.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Pour répondre aux attentes de plus en plus pointues des Cabinets d'administration de biens et des Syndics de copropriétés, nos équipes vous proposent une large gamme de services bancaires et financiers.

OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE

PERSONNES MORALES ET PROFESSIONNELS IMMATRICULÉS EN FRANCE HT

Ouverture de compte	Gratuit
---------------------	---------

Clôture de compte	120 €
-------------------	-------

Service bancaire de base (SBB) ⁽¹⁾	Gratuit
---	---------

COMPTE GESTION LOCATIVE

Ouverture	Gratuit
-----------	---------

Fonctionnement	Gratuit
----------------	---------

Clôture	Gratuit
---------	---------

RELEVÉS DE COMPTE

HT

Relevé mensuel	Gratuit
----------------	---------

Relevé sur internet ⁽²⁾	Gratuit
------------------------------------	---------

Relevé annuel des frais

Associations et personnes physiques ⁽³⁾	Gratuit
--	---------

Entreprises	Gratuit
-------------	---------

TENUE DE COMPTE

HT

Frais de tenue de compte	Par mois 15 €
--------------------------	---------------

Frais sur dépôts supérieur à 1 M€	Taux BCE au jour le jour(*) + 0,15 pts l'an
-----------------------------------	---

* Le taux de la BCE au jour le jour est exprimé en valeur absolue.

ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

Commission de mouvement calculée sur les écritures enregistrées au débit du compte et non exonérées	Jusqu'à 0,20 %
---	----------------

Frais de tenue de compte sans mouvement depuis plus d'un an	Par an 25 €
---	-------------

Mise à jour juridique du dossier (adresse, statuts, raison sociale, changement de gérant)	30 €
---	------

Frais d'actualisation annuelle du dossier	50 €
---	------

SUIVI DES COMPTES SUITE À LA CESSATION DE GARANTIE ADMINISTRATEUR DE BIENS (SUR L'ENSEMBLE DES COMPTES TENUS) HT

0 à 9 comptes	Par mois 155 €
---------------	----------------

10 à 25 comptes	Par mois 305 €
-----------------	----------------

Au-delà	Par mois 610 €
---------	----------------

Paievements intervenant sur accord de la caisse de garantie	Par opération 5 €
---	-------------------

PRESTATIONS DIVERSES HT

Versement d'espèces	Gratuit
---------------------	---------

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
---	---------

Service de ramassage d'espèces par transporteur de fonds	Nous consulter
--	----------------

Frais de recherche de documents	15 €
Frais de recherche de documents, à l'unité	Par document 2 €

Frais de photocopie de chèque	15 €
-------------------------------	------

Frais de demande ICS Société	90 €
------------------------------	------

Frais d'affranchissement sur retour document	Selon tarification postale en vigueur
--	---------------------------------------

Duplicata de relevé de compte	8 €
-------------------------------	-----

Fourniture d'attestation (à l'unité)	80 €
--------------------------------------	------

Mise à disposition d'un extrait de compte en format CFONB ou XML (hors banque digitale)	50 €
---	------

Frais de demande d'information sur écriture de relevé de compte	Gratuit
---	---------

Opération sur or	Nous consulter
------------------	----------------

Envoi de coursier	Nous consulter
-------------------	----------------

Comptes séparés (Syndicat des copropriétaires / AFUL / ASL)⁽⁴⁾

OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE HT

Frais fixes mensuels de tenue de compte 7 €

Frais de demande Identifiant Créancier SEPA (ICS) copropriété Par ICS 50 €

Frais de transfert de compte copropriété 50 €

PRESTATIONS DIVERSES HT

Versement d'espèces Gratuit

Frais de recherche de documents 15 €

Frais de recherche de documents, à l'unité Par document 2 €

Frais de photocopie de chèque 15 €

Frais d'affranchissement sur retour document Selon tarification postale en vigueur

Duplicata de relevé de compte 8 €

Fourniture d'attestation (à l'unité) 80 €

Frais de demande d'information sur écriture de relevé de compte Gratuit

BANQUE À DISTANCE

Parce que vous disposez de peu de temps, nous mettons à votre disposition notre plateforme de banque à distance **eDelubac** pour gérer vos comptes à distance, en toute simplicité et sécurité depuis vos appareils mobiles ou votre ordinateur 24h24 et 7j/7.

Grâce à eDelubac, consultez et effectuez vos opérations du quotidien :

- Solde et historique de vos opérations
- Vos encours
- Opérations courantes
- Gestion des délégations
- Consultation d'encours de carte bancaire
- Mise en place d'alertes
- Signature électronique
- Rapprochement bancaire
- E-relevés

Téléchargez notre appli eDelubac sur Google play ou sur l'App Store.



HT

Abonnement eDelubac service bancaire à distance⁽²⁾ par société Par an 550 €

Abonnement EBICS par société Par an 550 €

Émission de certificat d'authentification forte Nous consulter

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Pour gérer vos flux financiers et moyens de paiement, nous mettons à votre disposition une palette complète de produits, services bancaires et outils de gestion adaptés à vos besoins.

CARTES BANCAIRES

HT

	<p>Carte Visa Classic Carte de paiement internationale à débit immédiat Carte de paiement internationale à débit différé</p>	<p>Par an 50 € Par an 60 €</p>
	<p>Carte Visa Premier Droit d'entrée Carte de paiement internationale à débit immédiat Carte de paiement internationale à débit différé</p>	<p>80 € Par an 150 € Par an 160 €</p>
	<p>Carte Visa Business Carte de paiement internationale à débit immédiat Carte de paiement internationale à débit différé</p>	<p>135 € 140 €</p>

Frais par retrait d'espèces DAB⁽⁵⁾ zone euro avec carte de paiement internationale

Retrait dans un DAB ⁽⁵⁾ de la banque	Gratuit
Retrait dans un DAB ⁽⁵⁾ d'un autre établissement	Gratuit

Frais par retrait d'espèces DAB⁽⁵⁾ hors zone euro (en devises) Par opération 3,50 € + 2 %

Paielements par carte zone euro Gratuit

Paielements par carte hors zone euro 2,90 %

Mise à disposition de carte bancaire en agence Gratuit

Frais d'envoi de carte bancaire en recommandé avec accusé de réception 10 €

Réédition ou choix du code secret 25 €

Frais de modification temporaire des plafonds de carte Gratuit

Frais d'opposition pour vol/fraude/perte Gratuit

Frais d'opposition (de blocage) de la carte par la banque	40 €
Frais de refabrication pour carte perdue / détériorée / volée / suite à l'utilisation frauduleuse	30 €
Frais de refabrication pour carte défaillante	Gratuit
Frais suite à capture de carte dans un DAB⁽⁵⁾	39 €
Frais en cas de destruction de carte bancaire non réclamée de plus de 90 jours	20 €

VIREMENTS

VIREMENTS SEPA (PAR OPÉRATION) HT

Émission d'un virement SEPA compte à compte (interne Delubac)

Frais par virement occasionnel	Gratuit
Frais par virement permanent	Gratuit

Émission d'un virement SEPA (externe Delubac)

Virement Web	Gratuit
Ordre papier	
- Externe	7,50 €
- Valeur jour (avant 12 h 00)	20 €
Frais de demande de retour de fonds par bénéficiaire	10 €
Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	
- Ordre papier	10 €

Réception d'un virement SEPA Gratuit

Avis de confirmation d'un virement SEPA reçu	3 €
--	------------

VIREMENTS NON SEPA (PAR OPÉRATION)⁽⁶⁾ HT

Émission d'un virement non SEPA (en devises ou en euros)

Frais par virement occasionnel :	
- Jusqu'à 75 000 €	0,15 %
- De plus de 75 000 €	0,10 %
- De plus de 150 000 €	0,05 %
- De plus de 450 000 €	0,03 %

Avec un minimum de 35 €

Commission de change sur les devises :	
- Jusqu'à 75 000 €	0,10 %
- De plus de 75 000 €	0,05 %
- De plus de 150 000 €	0,025 %
- De plus de 450 000 €	0,015 %

Avec un minimum de 16 €

Réception d'un virement non SEPA (en devises ou en euros) 15 €

Frais par virement occasionnel :	
- Jusqu'à 75 000 €	0,15 %
- De plus de 75 000 €	0,10 %
- De plus de 150 000 €	0,05 %
- De plus de 450 000 €	0,03 %

Avec un minimum de 35 €

Commission de change sur les devises :v	
- Jusqu'à 75 000 €	0,10 %
- De plus de 75 000 €	0,05 %
- De plus de 150 000 €	0,025 %
- De plus de 450 000 €	0,02 %

Avec un minimum de 16 €

HT

Émission ou réception de virement SEPA ou non SEPA, pour des pays faisant l'objet de mesures de vigilance renforcée	Nous consulter
Frais de confirmation d'un virement non SEPA	Nous consulter
Demande de retour de fonds (par opération)	10 €

PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT

HT

Émission de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais d'opposition sur prélèvement autorisé	14 €
Frais de prélèvement retourné impayé	12 €

CHÈQUES

HT

Remise de chèque à l'encaissement	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier (uniquement en recommandé avec accusé de réception)	Selon tarification postale en vigueur
Délivrance de chéquier en agence	Gratuit
Destruction de chéquier non réclamé après un délai de 90 jours	20 €
Frais d'opposition sur chèque(s)	10 €
Frais d'opposition sur chéquier(s)	10 €
Frais d'émission/annulation d'un chèque de banque	20 €
Émission d'un chèque en euros payable à l'étranger	40 €
Remise d'un chèque tiré sur une banque étrangère	0,10 % du montant
Minimum	20 €
Maximum	100 €
Avis de sort sur chèque tiré en France	20 €
Avis de sort sur chèque tiré sur l'étranger	50 €
Émission d'un certificat de non-paiement	60 €
Commission impayée de chèque sur étranger	45 €

LETTRES-CHÈQUES

[Nous consulter](#)

EFFETS DE COMMERCE (BILLET À ORDRE ET LCR) HT

Effets à l'encaissement papier

Par effet	4 €
Par remise	9 €

Effet à l'encaissement par télétransmission

Par effet	0,60 €
Par remise	4,20 €

MONÉTIQUE COMMERÇANTS HT

Contrat commerçant TPE (terminal de paiement électronique)

Frais de mise en place	Gratuit
Commission par transaction	Nous consulter

Frais d'édition/réédition de carte de domiciliation	Nous consulter
--	---------------------------------------

Frais d'impayé Carte sur contrat de vente à distance	Nous consulter
---	---------------------------------------

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

La proximité et la confiance de nos clients sont les meilleurs leviers de notre développement. Afin de garantir une relation de qualité, la Banque Delubac & Cie s'engage à communiquer de manière transparente avec ses clients.

COMMISSION D'INTERVENTION

HT

Commission d'intervention (limitée à 5 par jour)

Par opération 12 €

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

HT

Frais par saisie attribution

220 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant de l'opposition plafonné à 100 €

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

20 €

+ frais d'affranchissement

INCIDENTS DE PAIEMENT

SUR CHÈQUES (PAR OPÉRATION)

HT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

20 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽⁷⁾

Chèque inférieur ou égal à 50 €

30 €

Chèque supérieur à 50 €

50 €

Frais de gestion d'un compte interdit bancaire

Par trimestre 60 €

Chèque remis revenu impayé

20 €

Chèque payé sur un compte interdit bancaire

80 €

Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

34 €

SUR CARTES (PAR OPÉRATION)	HT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	40 €
SUR PRÉLÈVEMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)	HT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽⁸⁾	10 €
Frais de rejet de prélèvement : autres motifs⁽⁸⁾	10 €
SUR VIREMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)	HT
Frais de rejet de virement	20 €
Frais pour transmission d'un virement non conforme	70 €
Commission de pré-checking conformité	200 €
Frais d'expertise/conseil sur routing	100 €
SUR EFFET	HT
Rejet d'effet ou LCR	12 €
CRÉDITS	HT
Frais impayé sur échéance de prêt	Nous consulter
Lettre d'information caution échéance impayée	60 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Nous vous accompagnons au quotidien dans le cadre d'un véritable partenariat fondé sur une réelle réactivité et une relation privilégiée qui s'inscrivent sur le long terme. La mise à votre disposition d'un interlocuteur dédié, à l'écoute de vos projets et de vos besoins, nous permet de vous proposer un accompagnement personnalisé pour trouver des solutions adaptées.

FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT

HT

Facilité de caisse ponctuelle⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾

Plafond du taux réglementaire publié trimestriellement au Journal Officiel

Découvert autorisé⁽¹⁰⁾⁽¹¹⁾

Nous consulter

Autres frais sur la facilité de caisse et le découvert autorisé

Commission de plus fort découvert ⁽¹⁰⁾	0,10%
Marge de dépassement	1,5 %

Comptes séparés (Syndicat des copropriétaires) / AFUL / ASL

Taux de découvert	TBB^{(12)*}
Marge sur découvert	+7

AUTRES CRÉDITS⁽¹¹⁾

HT

Pour toute demande de crédit moyen-long terme, renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

Frais de modification sur un crédit (IBAN, date d'échéance,...)	30 €
--	-------------

Demande de mainlevée sur garantie	50 €
--	-------------

* TBB : Taux de base bancaire

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Afin de sécuriser vos paiements internationaux, nous avons développé un savoir-faire spécifique pour vous accompagner sur les transactions internationales complexes. La Banque Delubac & Cie propose une offre pointue de services bancaires internationaux.

REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT⁽⁶⁾

HT

Frais de dossier	100 €
Frais d'envoi de documents	15 €
Commission de règlement	0,20 % Avec un minimum de 70 €
Frais d'impayé/prorogation/modification	50 €
Frais de confirmation SWIFT	15 €
Frais d'intervention par SWIFT	52 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Quels que soient vos besoins, la Banque Delubac & Cie vous accompagne sur la gestion de Trésorerie et de placements financiers à plus long terme.

ÉPARGNE BANCAIRE

TTC

Livret A⁽¹³⁾	Selon réglementation
--------------------------------	-----------------------------

Compte sur Livret⁽¹⁴⁾	Nous consulter
---	-----------------------

Compte fonds de travaux⁽¹⁵⁾	Nous consulter
---	-----------------------

AUTRES SERVICES

Pour répondre à vos attentes, nos équipes sont à vos côtés. N'hésitez pas à nous formuler vos demandes, nous les étudierons avec la plus grande attention.

CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE

HT

Frais d'émission de caution	Nous consulter
Frais d'avenant	80 €
Frais de mise en jeu de la garantie ⁽¹⁶⁾	150 €

OPÉRATIONS DIVERSES

HT

Rédition d'un tableau d'amortissement	15 €
Information annuelle des cautions ⁽¹⁷⁾	Gratuit
Édition d'un décompte de remboursement anticipé	50 €
Frais de transfert de dossier au contentieux ou recouvrement	500 €
Situation donnée aux commissaires aux comptes	210 €

DROIT AU COMPTE

HT

Service bancaire de base ⁽¹⁾	Gratuit
---	---------

RÉSoudre UN LITIGE

La Banque Delubac & Cie a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Il se peut toutefois que vous rencontriez des difficultés dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui sont mis à votre disposition.

En cas de réclamation, vous pouvez prendre contact gratuitement avec notre service Relation Clientèle :

à l'adresse électronique suivante : relationclientele@delubac.fr

via le formulaire dédié disponible sur le site delubac.com

ou en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Banque Delubac & Cie - Service Relation Clientèle
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard

Si votre demande concerne un service de paiement, la banque en accuse réception sous 10 jours ouvrables. Le délai de réponse à votre réclamation est de 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si dans ce délai, une réponse ne peut pas être apportée en raison de circonstances exceptionnelles, le délai est étendu à 35 jours ouvrables.

Si votre demande ne relève pas d'un service de paiement, la banque en accuse réception sous 10 jours ouvrables. Une réponse vous est apportée sous un délai de 2 mois.

Si le litige n'a pu être résolu, et s'il relève de la compétence de la banque, vous pouvez l'adresser gratuitement au Médiateur désigné par la Banque Delubac & Cie dans les conditions suivantes :

- Justifier de la réponse insatisfaisante apportée à la demande par le service Relation Clientèle de la banque (pour les clients professionnels et personnes morales),
- Adresser votre demande au médiateur :
 - En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site www.lemediateur.fbf.fr
 - Ou en transmettant votre demande à l'adresse suivante :

Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

La saisine du médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le Client à l'égard de la Banque en ce qui concerne les informations transmises par celle-ci au médiateur.

**Votre satisfaction au cœur des priorités
de la Banque Delubac & Cie.**

**Nos réponses à vos questions sur
www.delubac.com, rubrique « Contact »**

- (1) Fournis dans le cadre du droit au compte, article L312.1 du code Monétaire et Financier (CMF). Liste des produits et services du SBB précisée à l'article D312.5-1 du CMF.
- (2) Hors coûts de connexion facturés par votre opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
- (3) Service uniquement disponible pour les personnes physiques et les associations, conformément à l'article L. 314-7 du CMF.
- (4) Sauf tarifs spécifiques indiqués expressément, il convient de se référer, pour les comptes séparés, à la tarification applicable aux comptes « Personnes morales et professionnels ».
- (5) DAB : distributeur automatique de billets.
- (6) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion en devises.
Précision sur les options des frais :
 - Option « OUR » les frais y compris ceux du bénéficiaire sont à la charge du donneur d'ordre.
 - Option « SHA » les frais sont répartis entre le bénéficiaire et le donneur d'ordre (c'est l'option des virements SEPA européens).
 - Option « BEN » les frais y compris ceux des correspondants sont à la charge du bénéficiaire.
- (7) Le forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention et les frais d'envoi en recommandé.
- (8) Montant plafonné à l'ordre rejeté.
- (9) Sous réserve d'acceptation par la Banque. La facilité de caisse vous autorise un débit pour une durée maximale de 30 jours. Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse ponctuelle de 2 500 € sur une durée de 30 jours, au taux de 19 %, le TAEG ressort à 20,75 %.
- (10) Les frais et commissions sont intégrés au TAEG (taux annuel effectif global).
- (11) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (12) TBB : taux de base bancaire Delubac. 7 % à la date du 01/01/2019 et en vigueur au 01/01/2025.
Il est déterminé par chaque banque selon les conditions de marché.
- (13) Produit d'épargne réglementé. Conditions et rémunération susceptibles d'évolution.
- (14) Sous réserve d'éligibilité au produit dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur. Seuil et plafond susceptibles de varier à tout moment à l'initiative de la Banque Delubac & Cie.
- (15) Sous réserve d'éligibilité au produit, dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur. Taux susceptibles de varier à tout moment à l'initiative de la Banque Delubac & Cie.
- (16) Frais prélevés par la Banque en cas de mise en jeu de la caution par son bénéficiaire.
- (17) Par an, par caution et par prêt.



DEPUIS 1924

**BANQUE
DELUBAC & CIE**
EXPERTS ET INDÉPENDANTS

Retrouvez-nous 24h/24 et 7j/7



Chargé d'Affaires



Vos comptes en ligne
www.edelubac.com



www.delubac.com

Retrouvez tous vos contacts sur
WWW.DELUBAC.COM



LE CHEYLARD - Siège social
16, place Saléon Terras
07160 Le Cheylard
Tél. +33 (0)4 75 29 02 99

PARIS
10, rue Roquépine
75008 Paris
Tél. +33 (0)1 44 95 86 20

Société en commandite simple au capital de 11 695 776 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aubenas sous le numéro 305 776 890. Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07027153



Crédits photos : Getty images - 14/01/2025 - Impression papier